

COMMUNIQUE DE PRESSE du 29.05.07

VALAIS: Rhône Rafting s.a.r.l

Eaux-secours, navigation toujours interdite
16 ans d'expérience et aucune considération

Mesdames et Messieurs les journalistes,

A moins d'une « bonne nouvelle express », la navigation sur le Rhône et tous les cours d'eaux valaisans est toujours interdite à ce jour. Notre société de navigation sur le Rhône «Rhône-Rafting» existant depuis 1990, se trouve en grand danger et CESSERA PROVISOIREMENT jusqu'au vendredi 8 juin, toute ACTIVITE de rafting et prestations annexes.

Notre compagnie de navigation se compose de guides de rafts formés et reconnus, de pilotes professionnels qui pour certains sont fidèles au poste depuis plus d'une décennie. 80'000 personnes rappelons-le ont ainsi profité de nos prestations et ont été transportées au soleil, dans un cadre idyllique, sans incident ni accident durant plus d'une décennie. Nous avons lutté il y a 17 ans déjà, nous avons lutté en 2004 après l'incendie de Chippis, et nous luttons encore avec force pour maintenir les contrats d'assurances RC rafts et RC entreprise pour 2007 et pour les années avenir (voir « news » sur www.rhone-rafting.ch). C'est certes chose faite pour 2007 mais même si nous remplissons dès lors toutes les conditions légales de navigation, l'attitude inexplicable du service des Eaux quant à la navigabilité et le nettoyage des lits et l'incompréhension face à une interdiction générale de naviguer promulguée en décembre 06 et non revisitée depuis malgré le passage d'experts le 26 avril dernier, ne nous laissent toujours pas le choix et les bateaux sont toujours à quai. L'incompréhension est totale.

Alors que la courte saison des ballades sur le Rhône en raft de plaisance devait démarrer début avril, et que le tronçon sportif restera pour la troisième année consécutive interdit à la navigation !!! , c'est avec regret que nous avons déjà dû également annuler ou refuser plusieurs dizaines de réservations sur le trajet de plaisance entre Chippis-Sierre – Sion Batassé et Saillon.

Ce week-end, par exemple, ce sont ainsi 27 scouts valaisans, 8 touristes anglais et 4 personnes vaudoises passeport loisirs qui sont restés à quai, et notre participation au slow up de dimanche a aussi été annulée...un scandale et un manque à gagner de plusieurs dizaines de milliers de francs cette année déjà. Et nous risquons de devoir annuler prochainement toutes les réservations commerciales 2007 faites à ce jour – et qui concernent plus de 1000 personnes. Il est beau le baromètre de l'économie touristique valaisanne ! Elle est jolie la liberté d'entreprise.

Au sein de l'entreprise, le licenciement définitif ou l'arrêt des collaborations pour cause d'activité rendue impossible se profile à l'horizon pour les guides formés, pour les chauffeurs ou partenaires.

La décision de ce communiqué est lourde comme il est grave pour le développement du tourisme estival que l'on se passe de proposer une activité aquatique, ludique et avant tout sécurisée depuis 17 ans, laquelle pourrait enfin connaître un développement certain si on nous en laissait les moyens.

Las de cette situation, nous attendrons encore jusqu'au 6 juin comme dernier jour du

débarquement et pour décider du devenir de notre petite entreprise, mise en grand danger financier par cette situation. Et nous rappelons qu'il ne nous appartient pas de supporter plus longtemps ce qui ne nous concerne pas (par.ex. l'affaire du radeau de 2001 à Dorénaz). Nous restons toutefois attentifs de l'avenir proche de la navigation sur le Rhône et nous ne manquerons pas d'apporter nos remarques éventuelles selon l'évolution de la situation, notamment dans le cadre de la mise sur pied de l'ordonnance relative au projet de nouvelle « loi sur les guides de montagne, professeurs de neige et sur l'offre des activités à risques » incluant les guides de moyenne montagne !, et de ses implications futures

Cordialement, Rhône rafting, D.Roulin, gérant s.a.r.l